



NOTE D'ORIENTATION

RÉDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

VUE D'ENSEMBLE

« Les changements climatiques sont la question déterminante de notre époque... Chaque jour où nous ne parvenons pas à agir est un jour où nous nous rapprochons un peu du destin qu'aucun d'entre nous ne souhaite – un destin qui résonnera à travers les générations dans les dommages causés à l'humanité et à la vie sur Terre. »

António Guterres, Secrétaire général des Nations Unies

L'urgence climatique est la plus grande menace économique, sociale et environnementale qui pèse sur la planète et sur l'humanité. Le nombre de catastrophes liées au climat a presque doublé par rapport aux deux décennies précédentes. Cette situation a exacerbé les inégalités au sein des pays et entre eux, car les pays qui contribuent le moins aux émissions mondiales sont souvent les plus touchés par l'urgence climatique. Sous l'effet du climat et des conflits, qui sont souvent interdépendants, les besoins humanitaires n'ont jamais été aussi importants : une personne sur 33 dans le monde a besoin d'aide et de protection.

Nous nous trouvons maintenant à la croisée des chemins. Le changement climatique compromet la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe.

Ce cadre redéfinit la carte des ressources mondiales pour des biens tels que l'eau, les terres arables et l'énergie, tout en alimentant les migrations, les déplacements et l'instabilité. La transition vers un monde durable à zéro émission nette de carbone exige des changements rapides au niveau des systèmes, notamment dans des secteurs clés comme l'énergie, l'alimentation et la santé. Les pays du G20, qui sont responsables de 80 % des émissions de gaz à effet de serre, doivent prendre des mesures urgentes. Il est essentiel de gérer les risques inhérents à ce changement pour veiller à ce que personne ne soit laissé pour compte et que chacun puisse profiter des bénéfices d'un développement durable continu. Il est également important de veiller à ce que 50 % de la part totale du financement climatique fourni par tous les pays développés et les banques multilatérales de développement soient alloués à l'adaptation et à la résilience dans les pays en développement. Parallèlement, des changements systémiques sont nécessaires pour mieux prévenir et préparer les événements extrêmes et ceux à évolution lente, relever le défi de l'élévation du niveau de la mer et protéger les secteurs productifs des effets du climat.

Une action collective, un leadership politique et un financement adéquat sont nécessaires pour limiter le réchauffement climatique à un niveau inférieur ou égal à 1,5 degré, comme le prévoit l'accord de Paris. Cependant, une gestion prudente des risques exige que nous nous préparions à toute une série de résultats négatifs associés à divers degrés de réchauffement et que nous gérons efficacement les menaces simultanées et inattendues, telles que la crise actuelle de COVID-19.

POINTS CLÉS :

- Le changement climatique anthropique entraîne des phénomènes météorologiques et climatiques extrêmes dans toutes les régions.
- Le réchauffement de la planète pourrait dépasser le seuil de 1,5 °C d'ici le début des années 2030, soit beaucoup plus tôt que prévu.
- Un climat plus chaud entraînera une recrudescence des vagues de chaleur, un allongement des saisons chaudes, un raccourcissement des saisons froides et une intensification des inondations et des sécheresses.
- À mesure que le réchauffement climatique gagne du terrain, les variations des phénomènes extrêmes s'accroissent. Chaque fois que le réchauffement climatique augmente de 1 °C, les précipitations quotidiennes extrêmes peuvent s'intensifier d'environ 7 %.

Les conclusions du sixième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat montrent qu'il est urgent d'accélérer les mesures visant à prévenir les risques de catastrophes climatiques, en mettant rapidement en œuvre le Cadre de Sendai.

1. Les trajectoires d'atténuation actuelles conduisent à un risque de catastrophe ingérable

Le changement climatique accroît la fréquence et l'intensité des aléas, l'exposition et la vulnérabilité des communautés et des individus, et intensifie les difficultés liées aux ressources en eau et à la sécurité alimentaire. Si les tendances actuelles se maintiennent, le monde pourrait connaître une augmentation de température de 3 degrés ou plus. Les efforts d'atténuation actuels sont insuffisants. Une augmentation continue des émissions de carbone entraînera des changements irréversibles, notamment le risque de franchir les seuils d'impact du « point de non-retour », comme l'effondrement des écosystèmes.

2. Les investissements en faveur d'une adaptation tenant compte des risques se font attendre

Une planification qui ne tient pas compte des risques peut créer de nouveaux risques et entraîner une mauvaise adaptation, ce que l'on a déjà observé dans certains cas. Il est nécessaire d'intensifier radicalement les mesures d'adaptation, et d'adopter une approche globale de l'analyse et de la gestion des risques couvrant toute la gamme d'aléas. Les analyses de risques actuelles sont insuffisantes pour permettre une action préventive et anticipative efficace visant à réduire les conséquences humanitaires des catastrophes liées au climat.

3. Les mesures prises pour gérer les répercussions à long terme et les risques résiduels sont insuffisantes

Les conséquences de la crise climatique, telles que l'élévation du niveau de la mer ou l'acidification des océans, sont des défis mondiaux grandissants qui n'ont pas été pris en compte de manière adéquate dans les plans de développement actuels. Cette négligence du risque a entravé la planification et, par conséquent, entraîné une sous-estimation des coûts et des avantages d'une action climatique rapide. L'augmentation continue du nombre de phénomènes météorologiques extrêmes et leur incidence probable sur les déplacements de population, la perte des moyens de subsistance, l'accès à la santé et aux autres services de base seront très difficiles à gérer.

4. Les systèmes financiers et d'investissement ne sont pas adaptés aux besoins

À l'ère du changement climatique, les systèmes financiers doivent mieux quantifier la valeur que leurs actifs peuvent conserver. La sous-évaluation du risque climatique est une préoccupation particulière pour les investisseurs à long terme et les secteurs tels que les assurances, les fonds de pension, les infrastructures et l'agriculture.

5. Le changement climatique et les catastrophes accentuent les inégalités

Les interactions entre le changement climatique, la vulnérabilité et les inégalités forment un cercle vicieux : les groupes défavorisés souffrent de manière disproportionnée des effets néfastes du changement climatique. Cette situation affaiblit leur capacité à réduire leur exposition aux risques, à prévenir les effets potentiels, à s'adapter aux conséquences du changement climatique et des catastrophes et à s'en relever ; cela se traduit par des inégalités encore plus marquées.

1. Mobiliser le leadership et l'élan politiques

- La sécurité du monde face à l'avenir climatique est le plus grand bien public que les gouvernements puissent offrir. L'intensification des mesures prises par le G20 pour réduire les émissions de gaz à effet de serre afin d'atteindre le seuil de 1,5 degré doit être une priorité mondiale. La prévention et la réduction des risques de catastrophe doivent être au cœur de ces efforts.
- Les politiques, plans et programmes gouvernementaux doivent être conçus pour pouvoir être mis en œuvre dans le cadre d'une série de scénarios de risques. Les pouvoirs publics doivent renforcer leur analyse des risques liés au climat et aux catastrophes afin de mieux prendre en compte les risques systémiques, les répercussions en chaîne et les effets à moyen et à long terme des différents scénarios climatiques. Les analyses coûts-avantages doivent intégrer les coûts réels prévus des conséquences des catastrophes futures. La plupart des investissements dans l'adaptation au changement climatique et la réduction des risques de catastrophe sont rentables une fois que les coûts des externalités sont pris en compte.
- La communauté œuvrant pour la réduction des risques de catastrophe a des décennies d'expérience dans la gestion des phénomènes extrêmes et la réduction des risques relatifs aux catastrophes climatiques potentielles ; il faut tirer parti de cette expérience pour planifier et intensifier les mesures d'adaptation.

2. Renforcer la gestion globale des catastrophes et des risques climatiques

- La gestion globale des catastrophes et des risques climatiques est au cœur de la planification du développement, notamment dans les domaines de l'énergie, de l'industrie, des terres, de l'écologie et des systèmes urbains. Les approches centrées sur les risques doivent être intégrées aux plans nationaux d'adaptation, et les informations relatives à l'adaptation et au climat doivent alimenter les stratégies nationales et locales de réduction des risques de catastrophe.
- Les plans nationaux d'adaptation, les contributions déterminées au niveau national, les plans de développement nationaux et locaux, les processus de planification spatiale et sectorielle doivent appliquer des principes de gestion globale des risques et prendre en compte la manière dont les compromis et les co-bénéfices influenceront les risques systémiques potentiels tels que les pandémies et les déplacements.
- Il est impératif d'améliorer les mesures relatives à l'adaptation et à la gestion des risques afin d'évaluer dans quelle mesure l'urgence climatique nuit à la résilience et à la réalisation des ODD et des objectifs du Cadre de Sendai. Une meilleure prévention et une meilleure gestion des risques minimisent les effets négatifs et permettent de transformer les systèmes et les sociétés. Les plans de gestion des risques de catastrophe et d'adaptation doivent être fondés sur l'analyse des tendances historiques en matière de catastrophes et sur les projections du climat et des risques de catastrophe futurs.

3. Donner les moyens d’agir aux communautés et mobiliser la société pour que personne ne soit laissé pour compte

- Les rôles, les responsabilités, l’accès aux ressources et le pouvoir de décision assignés à chaque genre font que les femmes et les hommes contribuent différemment aux causes du changement climatique. Le changement climatique et ses effets ne touchent pas les hommes et les femmes de la même façon. Le genre influence fortement la façon dont les individus vivent le changement climatique et les catastrophes. L’égalité des genres et l’autonomisation des femmes sont donc de puissants moteurs du changement. Il est essentiel d’intégrer une analyse des questions de genre dans l’élaboration et la mise en œuvre des politiques, des stratégies et des programmes de gestion du changement climatique et des risques de catastrophe pour empêcher l’accroissement des inégalités induites par le changement climatique.
- Il est nécessaire d’établir un nouveau contrat social pour le changement climatique, qui définit les responsabilités de chacun et les attentes vis-à-vis des gouvernements, des villes, du secteur privé et des autres acteurs.

4. Investir dans des systèmes d’infrastructure durables et résilients

- Les infrastructures doivent constituer une priorité et faire l’objet d’une planification, d’une conception, d’une construction et d’une utilisation qui tiennent compte des changements climatiques et des catastrophes potentielles. Les services fournis par les systèmes d’infrastructure (énergie, eau, santé, etc.) doivent également tenir compte des perturbations potentielles liées au climat et aux catastrophes.
- Des investissements considérables sont nécessaires pour construire des infrastructures à faible émission de carbone et pour moderniser celles existantes. Ces investissements doivent être fondés sur des évaluations complètes des risques, afin de garantir qu’ils sont résilients et ne créent pas ou n’exacerbent pas de futurs risques.
- Pour atteindre nos objectifs, il sera essentiel de déployer des solutions fondées sur la nature à grande échelle, de parvenir à la neutralité en matière de dégradation des terres, de restaurer les océans, d’enrayer la perte de biodiversité et de privilégier une gestion durable des écosystèmes.

5. Promouvoir les investissements et les mécanismes de financement innovants

- Les transformations nécessaires pour atteindre le seuil établi à 1,5 degré auront des répercussions importantes sur les économies et les sociétés. Les pouvoirs publics et les parties prenantes non étatiques doivent respecter les engagements pris en faveur d’une répartition équitable du financement de l’action climatique pour appuyer les mesures d’atténuation et d’adaptation qui tiennent compte des risques.
- La catégorisation en fonction du risque et le suivi des flux budgétaires et des dépenses permettent de mieux comprendre combien les pays doivent dépenser et quels domaines sont prioritaires, et de mieux évaluer les approches liées à la réduction des risques et à l’adaptation.
- Investir dans une meilleure compréhension et quantification du risque permet d’en fixer le prix, ce qui éclaire les décisions de financement et d’investissement. Ces mesures doivent être complétées par une meilleure réglementation financière publique et privée et par des mécanismes de divulgation des risques afin de mieux prendre en compte les risques liés au climat et aux catastrophes.
- Les plans de relance post-COVID-19 doivent catalyser une croissance économique plus verte, mettre fin au subventionnement des combustibles fossiles, éviter la déréglementation environnementale et s’attaquer aux principaux facteurs de risques de catastrophe.
- La protection sociale est un moyen efficace de mettre en œuvre toute une série de programmes d’adaptation et de réduction des risques de catastrophe. Ces initiatives doivent être réactives aux chocs et universelles afin de réduire les vulnérabilités, de protéger les revenus et d’agir comme un mécanisme d’assistance *ex ante*.
- Des instruments de financement et des mécanismes de financement à plusieurs niveaux doivent être mis au point pour renforcer les mesures de prévention et d’anticipation.
- Le partenariat avec le secteur privé doit être mis à profit pour co-concevoir des instruments financiers innovants, notamment pour la gestion du risque résiduel, au moyen par exemple d’obligations, de produits d’assurance et d’autres mécanismes de financement conditionnel. Les mesures incitatives et les mécanismes de réglementation doivent catalyser l’action et accélérer les voies d’investissement pour appuyer la transition vers des économies résilientes à faible émission de carbone.

6. Contribuer à modifier les comportements grâce à la science, aux données probantes et à une communication efficace

- Les connaissances et les preuves scientifiques doivent être renforcées pour mieux informer les plans et les politiques, et la communication avec les communautés et en leur sein doit être améliorée pour constituer une passerelle efficace entre les connaissances et les comportements. Les communautés doivent pouvoir accéder facilement aux informations relatives aux risques climatiques, à leurs effets et au coût de l’inaction, afin de mieux évaluer l’effet de leurs actions.
- Toutes les informations sur les risques, y compris l’alerte précoce, doivent être axées sur l’impact pour garantir une meilleure compréhension et la mise en place de mesures.